

Adhésion du Québec à la Constitution

Quelles sont les conditions de Philippe Couillard?

Québec, le 6 septembre 2014 – À la suite des déclarations de Philippe Couillard, faites aujourd'hui devant le premier ministre canadien, Stephen Harper, le député de Chicoutimi et chef de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, demande au chef libéral de dire aux Québécois à quelles conditions il serait prêt à signer la Constitution canadienne.

« Le premier ministre doit s'engager à faire connaître le plus rapidement possible les conditions du Québec pour réintégrer la Constitution, son échéancier, et à quel moment il compte consulter la population sur cette importante question. S'il souhaite entreprendre une telle démarche, il a une obligation de transparence », a déclaré Stéphane Bédard.

Le chef de l'opposition officielle a par ailleurs rappelé que toutes les réformes de la fédération canadienne qui respectaient les demandes minimales du Québec n'ont jamais abouti.

Le député de Verchères et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Bergeron, affirme de son côté que le premier ministre vient de faire de nouveau la preuve qu'il souhaite que le Québec soit une province comme les autres.

« Il faut craindre que Philippe Couillard, sans doute le plus canadien de tous les premiers ministres que le Québec ait connu, vende l'adhésion du Québec à la Constitution canadienne au rabais. Pendant qu'il clarifie sa démarche et en attendant qu'il réponde à nos questions, le premier ministre doit défendre sérieusement les intérêts du Québec face à Ottawa, que ce soit sur le déséquilibre fiscal, la baisse des transferts fédéraux en santé ou le financement des infrastructures. Aujourd'hui, il a perdu une bonne occasion de faire valoir à Stephen Harper les intérêts du Québec », a conclu Stéphane Bergeron.

– 30 –

SOURCE : Antonine Yaccarini
Attachée de presse
Aile parlementaire du Parti Québécois
418 643-2743